



LE PETIT *Fleuryisien*

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE FLEURY-LA-RIVIERE N°11-Juin 2014

Le mot du Maire

Le 23 mars dernier, vous avez élu un nouveau conseil municipal, à travers ce petit mot, je tenais à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée.

2014, année électorale mais aussi année de décisions, dans les prochains jours votre conseil municipal devra se prononcer sur le choix de continuer un affermage ou une reprise en régie autonome de service Eau Potable, il y aura aussi la réfection par le conseil général de la RD 324 (le Chauffour), nous profiterons de ces travaux pour réaliser un aménagement hydraulique en bas du chemin des Goisses.

Je tiens, au travers ces quelques lignes, à remercier le personnel communal pour son dévouement au sein de notre commune.

Vous avez pu le constater cette année une commission fleurissement ; sous la houlette de Dominique Bouzy et Augustin ; a réalisé diverses plantations. Nous ne pouvons que les féliciter.

Pour terminer, soyez sûr que mes adjoints et moi-même, sommes à votre écoute

Freddy Lecacheur



Edito



La Champagne candidate au patrimoine mondial de l'UNESCO avec son vignoble, ses villages mais c'est avant tout votre patrimoine qu'il faut préserver en restaurant et fleurissant nos vieux bourgs pour le valoriser et dynamiser le tourisme et les commerces. Amis viticulteurs n'oublions pas nos coteaux qu'il faut embellir en favorisant l'enherbement et en adoptant une viticulture raisonnée pour promouvoir le Champagne et la Champagne comme un lieu et un produit d'excellence. Fleury la Rivière un patrimoine votre patrimoine préservons le.

Pour en savoir plus
rendez-vous sur
www.fleurylariviere.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie:

le lundi et le jeudi de 12h30 à 14h
ouverture avec permanence des adjoints
le lundi de 18h à 19h
le samedi en semaine paire de 9h à 12h

La vie de Fleury

Brocante

La Brocante-Vide Greniers de 2014 aura lieu le 20 juillet dans le centre du village.

En 2013 nous avons pratiquement égalé le record de 2012 avec 183 emplacements payés.

De très nombreuses inscriptions se sont faites le jour même avec des emplacements situés entre le monument aux morts et la coopérative qui ont beaucoup souffert du soleil.

La chaleur a été trop forte l'après-midi, c'est un comble nous avons eu trop de soleil !

Pour son côté pratique l'organisation se fait dans le centre du village (dans la rue François Arnoult) pour être au plus proche de notre buvette et de ses commodités...

Nous remercions tous les Fleuryens qui aident, participent, font venir leurs amis et qui acceptent les inconvénients de cette manifestation.

Vous pouvez vous inscrire en mairie le mardi 1 juillet à 18h00 si vous le désirez pour l'édition 2014 ou envoyer un message à brocantefleury@sfr.fr.

Les fonds collectés l'an dernier ont servi à acquérir des jeux à installer en extérieur, le terrain sera prochainement viabilisé.

Rosière 2014

"De nos jours les traditions se perdent trop facilement, c'est pourquoi j'ai accepté avec plaisir d'être la 153ème rosière. Je succède donc à Anaïs.

Rosière, tradition instaurée par Mr François-Principe Arnoult à Fleury-la-Rivière en 1855, et célébrée pendant la fête du village. Cette année, le couronnement aura lieu le mardi 12 août 2014, je serai accompagnée de Pauline et Marianne. Je vous invite à suivre ces festivités tout au long de la journée :

défilé et concert avec la fanfare, spectacle animé par le club des jeunes et des anciens jeunes sur la place du village, hommage à Mr. F-P. Arnoult et pour finir je vous convie à boire le verre de l'amitié. "

Laurine



La Rosière 2013

Fleurissement de la commune

Notre village est traversé par de nombreux touristes il n'y a rien de plus attrayant, de plus vendeur qu'un village fleuri et c'est aussi bien plus agréable pour nous même d'avoir un environnement plus coloré.

Lors de vos déplacements, ne vous êtes vous jamais dit, c'est joliment fleuri ce petit village !!! Bien sûr que si !

C'est ce que nous aimerions faire, pour en arriver à cette réflexion là, avec la participation de vous tous bien sûr. Plus nous serons nombreux à fleurir plus la réussite sera grande.

Donc.... Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Comme vous avez pu le remarquer la commune s'est donné à cœur de fleurir notre village, et c'est pour cette raison même quelle organise son premier concours interne de fleurissement, dans le but de participer l'année prochaine au concours des villages fleuris de la Marne.

Nous vous demandons donc de l'aide, en premier, votre participation au fleurissement et par ailleurs si vous avez chez vous de vieux tonneaux, une vieille charrue, un vieux diable, des vieux paniers à vendange, des chaufferettes, des vieilles lessiveuses... tout autre objet que vous pourriez céder à la commune. Augustin (l'employé communal) les restaureraient pour les mettre en valeur, pour que Fleury ne soit que plus « Fleury ».

Nous vous remercions par avance de vos dons et pour les encouragements que vous nous avez déjà accordés.

REGLE DU CONCOURS :

Il y aura 3 catégories

Maison individuelle avec façade sur rue.

Maison individuelle avec façade et balcon sur rue.

Maison individuelle avec façade, balcon et jardin ou pelouse sur rue

Vous avez jusqu'au 31 juillet 2014 pour vous inscrire au 06 84 21 70 51.

Un jury externe au village appréciera et notera votre fleurissement courant Août.

Merci pour votre collaboration.



La vie de Fleury

Médiathèque

La Médiathèque est ouverte depuis le samedi 22 février, en ce premier jour nous comptons déjà 35 inscriptions, maintenant, quelques mois après nous atteignons les 100 inscriptions.

La Médiathèque est ouverte à tous petits et grands habitant à Fleury ou non ; elle dispose de 2 700 documents (livres, cd, dvd) dont une partie prêtée par la Bibliothèque départementale de prêt, de 2 ordinateurs, et 2 tablettes.

Les classes de l'école et du jardin éducatif viennent régulièrement, une classe de Binson Orquigny est également venue dans le cadre du Prix des Incorruptibles (un prix littéraire décerné par des enfants de la maternelle à la terminale).

Différentes animations ont été menées : des expositions, un partenariat avec le Festival de BD d'Hautvillers contenant une expo et un concours, une chasse aux Œufs pour Pâques, des lectures animées pour les plus jeunes. Dès septembre un jeu sera lancé avec une catégorie adulte et une autre jeunesse, qui permettra aux uns et aux autres de discuter de leurs lectures. En octobre le thème abordé sera l'eau avec une exposition, des jeux, des activités et un spectacle qui aura lieu le 24 octobre à 18h30 il s'agit d'un spectacle tout public de la compagnie *Changer d'air* qui s'intitule *Le sacre de l'or bleu* (subventionné par la Bibliothèque départementale de prêt), début décembre notre patrimoine local disparu pendant la Grande Guerre sera mis en avant avec le Parc de la montagne de Reims.

N'hésitez à venir pousser les portes de la Médiathèque, même si vous n'êtes pas un lecteur assidu, juste par curiosité.

Ouverture le mercredi 14h-18h, jeudi 16-18h, vendredi 16h-19h, samedi 10h-12h et 14h-16h.



Travaux

Travaux réalisés

- La réfection de la rue Daniel Vauthier est terminée.
- Le toit de l'église est terminé, il nous a réservé quelques surprises et donc quelques surcoût.
- Pour terminer la mise aux normes de la Salle des jeunes les dernières fenêtres ont été changées.
- L'isolation des bâtiments communaux se poursuit: l'école et le logement communal au-dessus du secrétariat de mairie nouvellement loué.

Les derniers achats

- Une laveuse de salle : après un bon décapage du carrelage de la salle des fêtes, nous avons décidé d'acheter une laveuse de salle pour maintenir le carrelage dans un bel état de propreté. Vous avez également remarqué la mise en blanc du décor d'origine.
- Une balayeuse de route. La machine qui était mise à notre disposition n'est plus disponible. Nous avons décidé d'investir dans une balayeuse de route qui sera installée derrière le tracteur communal.
- Du matériel informatique: ensemble photocopieuse A3, recto-verso-couleur, fax, scanner sera acheté prochainement.

Travaux à venir

- Actuellement réfection complète de « la route du Chauffour » qui vient de Belval-sous-Châtillon y compris quelques aménagements pour le dossier hydraulique viticole. **Ces travaux doivent durer normalement jusqu'au 15 Août.**
- Suite aux brocantes de ces dernières années, nous avons réalisé l'achat d'un bac à sable, d'une table de tennis de table, et des équipements ci-dessous, pour mettre près du terrain de boules, mais il nous faut attendre que le terrain soit aménagé.



Pizza à emporter



PIZZA LOUKA vous propose des pizzas au feu de bois de 6 à 12€ tous les jeudis soirs sur la place François ARNOULT, vous pouvez passer vos commandes de 18h à 20h au 06 70 11 36 76.

Du côté des écoles

Les effectifs, pour 2013/2014 nous avons 27 élèves (12 en cycle 2 et 15 en cycle 3). Pour 2014/2015, 4 élèves arrivent en Grande Section mais 6 partent au collège (dont 2 avec un an d'avance) et 2 élèves quittent l'école. Nous subissons le choix de ne pas prendre les enfants de Romery-Cormoyeux et notre position en bordure de la CC2V qui fait que les villages voisins vont dans d'autres établissements. Le transport scolaire sert à faire partir des enfants mais n'en amène aucun. Etant donné qu'aucun lotissement n'est envisagé dans notre village notre école pourtant dynamique avec de bons résultats scolaires est en perte de vitesse. Ne pas avoir des classes surchargées est un luxe dont il ne faut pas abuser !

Nous vous demandons à tous de regarder ce que vous pouvez mettre en place pour aider notre école, une partie importante de l'âme du village, propriétaires: entre 2 locataires choisissez des familles, expliquez les bons résultats du Jardin Educatif aux jeunes parents, allez voir vos voisins qui ne mettent pas leurs enfants à l'école de Fleury...c'est vous parents, citoyens qui avaient entre vos mains les clés de l'école et du jardin éducatif.

Nos enfants bénéficient de nombreux moyens qui concernent le jardin éducatif et l'école : une salle des fêtes à disposition pour le sport, une cantine, une médiathèque, l'accueil des enfants de 8h50 à 17h30 , un tableau numérique, des ordinateurs portables, une salle de la mairie à disposition, du matériel vidéo, des dictionnaires, des livres, des calculatrices et des compas offerts aux enfants qui partent au collège, 6 employés communaux qui travaillent tous pour l'Ecole (Education, accueil, animation, entretien et sécurité, périscolaire, hygiène, gestion..) tous ces moyens sont reconduits en 2015...

Des résultats : des pourcentages de réussites en progression en français (+12 points) et en mathématiques (+5 points), 98 % de réussite pour les enfants Grande Section, des évaluations satisfaisantes des CM2, la participation à la semaine et au rallye des maths, de bons résultats en sixième...

Des activités : école et cinéma (reconduit en 2015), une sortie théâtre à Epernay, le cirque éducatif à Reims, le permis piéton et vélo ; l'intervention d'une infirmière scolaire, des séances de natation gratuites (reconduit en 2015, merci à l'association des Parents d'élèves), le cross des écoles (des Grandes Sections au CM2)..., et sur la fin de cette année une sortie à Gryniland pour le Jardin Educatif avec la découverte des « petites bêtes » suivi d'un jeu de piste :



Un voyage à Paris au centre Pompidou pour le cycle 2 avec une marche jusqu'à l'hôtel de ville et la découverte de Montmartre en petit train pour voir les œuvres de peintres.

Un voyage au Château de Versailles pour le cycle 3 avec la visite des jardins et d'endroits non accessibles aux visiteurs.



Merci aux parents qui accompagnent les enfants.

Réforme des rythmes scolaires

À la rentrée 2014, tous les élèves bénéficieront des nouveaux rythmes scolaires. Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école : favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs ; bénéficier de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers.

Les nouveaux rythmes scolaires ont pour but de conduire à une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine, à un allègement de la journée de classe de 45 minutes en moyenne et à la programmation des séquences d'enseignement aux moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

Tout cela est donc récent et a changé durant les premiers mois de l'année 2014.

A Fleury en mars 2013 le Conseil avait voté pour un report de la réforme à la rentrée 2014 car ce changement avait d'importantes répercussions sur les activités périscolaires.

Durant cette année scolaire par le biais du Conseil d'Ecole les parents ont été consultés. La demande principale a été un maintien des horaires actuels (9h 17h).

La Municipalité a donc décidé de suivre l'avis exprimé des parents d'élèves, nous maintenons les horaires actuels, voire augmentons le temps de garde des enfants (17h30).

Des activités seront proposées par le biais de la Médiathèque, de l'Association Lire et Faire Lire, des pistes sont à l'étude pour de l'enseignement musical. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues si vous désirez faire partager une passion qui vous anime et qui peut apporter une connaissance à nos enfants.

Merci de répondre au questionnaire à suivre pour savoir si vous laisserez vos enfants après 16h15 ou de nous faire savoir si vous avez besoin d'un accueil le matin.